

ARAUJUZON

www.araujuzon.fr

Le Bulletin

Décembre 2023

Le mot du Maire

Numéro : 63

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter :



TDH 64, la société qui déploie la fibre sur le département, annonce un nouveau retard. Araujuzon devrait être desservi en février ou mars. Pour éviter les problèmes, nous avons mis à jour l'adressage de la commune sur le site national du gouvernement. Très rapidement (et normalement) les systèmes de navigation (Tom-Tom, Waze,..) et les sites cartographiques (Google Map, etc..) vont intégrer ces données et il sera ainsi plus facile de trouver n'importe quelle adresse sur Araujuzon et TDH64 n'aura aucune excuse si une maison est oubliée (comme cela est déjà arrivé).

La Mairie sera fermée du 23 décembre au 3 janvier 2024

Mairie : Mercredi, Vendredi de 9h à 12 h.

Tel : 05 59 66 16 85

Messagerie : mairie.araujuzon@orange.fr

Prochain Bulletin :

Mars 2024

Coupes de bois

A nouveau cette année, les habitants d'Araujuzon pourront réaliser de la coupe de bois, sur la parcelle boisée appartenant à la commune.

Le Conseil Municipal a défini des règles précises :

- Ne pourront être coupés que les arbres signalés. Une équipe est passée en novembre dans le bois et a marqué (à la peinture) les arbres qui peuvent être abattus.

- Les coupes et ramassage de bois sont autorisées de ce jour (15 décembre) jusqu'à fin février. Tout bois même coupé ne pourra plus être ramassé après cette date.

- Pour pouvoir couper du bois, il faut s'inscrire au préalable à la mairie (soit aux heures d'ouvertures, soit courrier déposé avant, soit message téléphonique)

- Les coupes de bois sont limitées à 10 stères par famille.

- Les bois coupés et ramassés sont exclusivement réservés aux habitants d'Araujuzon. Pas question de fournir des habitants extérieurs au village (même s'ils portent assistance)

Ordures Ménagères

La loi AGEC nous oblige, à compter du 1er janvier 2024, à trier nos déchets biodégradables (. La CCBG ne va pas collecter ces déchets organiques et ce n'est pas prévu à moyen terme). Nous devons donc les extraire des poubelles noires et les composter.

En parallèle, cette année à nouveau, la redevance des ordures ménagères augmente à nouveau. Cela est essentiellement dû aux augmentations des taxes et des coûts de traitement de nos déchets.

Conseil Municipal

La carte des Zones Accélération pour les Energies Renouvelables a été adoptée, lors du dernier Conseil, elle est transmise à la Préfecture, est affichée en Mairie et sera consultable dans quelques jours sur notre site web.

Désormais les réunions du Conseil Municipal se tiendront le deuxième jeudi de chaque mois, à 20h30. Prochaine réunion le 11 janvier.

Comité des fêtes

Courant Octobre, le Président du Comité des fêtes, Tony Campanella a présenté sa démission pour des raisons liées à une mauvaise ambiance au sein de ce comité. Il a été suivi par l'ensemble du bureau. Il convient, ici de féliciter cette équipe, pour ses superbes réalisations de l'année 2023. Lors d'une assemblée générale le 3 octobre, Tony a présenté le bilan des actions réalisées qui se soldent avec un résultat positif de 1.500 € pour l'année.

Dans la foulée, l'assemblée a élu un nouveau bureau :

Présidente : Sylvie MUSSET

Secrétaire : Françoise BERNATHA-DUFAUR

Trésorière : Bernadette LAULHE

Cette nouvelle équipe, très motivée a déjà préparé son programme pour l'année à venir :

Téléthon le 9 décembre. Galette des Rois le 6 janvier, Chandeleur/Mardi gras le 10 février, Pâques (chasse aux œufs) le 31 mars, Randonnées Fin avril, Fête des voisins le 31 mai, Vide Grenier Fin Juin, Fête du village le Week-end du 8 septembre et Halloween le 31 octobre.

Preuve de ce dynamisme, c'est ce comité qui a mis en place les décorations de Noël tout le long de la rue Caminaou.

LAYUZOO TOUSTEM

Prochaine réunion jeudi 11 janvier 15 h. Au programme Chandeleur Outre les jeux, après midi crêpes et galettes.

A noter dans vos agendas, la fête annuelle « Tous à vélo » qui aura lieu le samedi 25 mai. Rappel, l'an dernier plus de 80 personnes, avec animation et collation étaient présentes

INVITATION

Le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes

Vous invitent à les rejoindre pour la cérémonie des vœux, qui se tiendra à la Mairie, le samedi 6 janvier à 19 heures.

Les nouveaux habitants du village de cette année 2023 sont chaleureusement conviés pour participer à cette petite cérémonie qui se terminera par une collation (galette des rois) offerte par la Mairie.

Les brèves d'Araujuzon

LUDOTHEQUE

L'association « Les P'tits Lutins » vient à Araujuzon, pour une après midi d'animation autour du jeu et des jouets.

Parents et enfants (même les tout petits) sont invités le mercredi 31 janvier de 14h30 à 17h à la Mairie pour une après-midi de jeux en compagnie de 2 animatrices.

En fin de partie, la Mairie offre le goûter aux participants.

HYDROGENE

Une société, avec ses ingénieurs, pense que le sous-sol de notre territoire recèle des stocks importants d'hydrogène. Elle vient d'obtenir un droit de prospection, valable 5 ans.

Notre commune fait partie de la zone de recherche.

Il faut s'attendre donc à voir des techniciens faire des sondages et des forages dans les mois à venir

ETAT CIVIL

Décès :

M. João Da Silva ALVES le 4 octobre.

M. Henri HOURCADE le 23 novembre

Mme Anna SARRAILH le 24 novembre

OSTEOPATHE

Une ostéopathe s'est installée à Araujuzon : Madame Carine FABRE qui exerçait depuis plusieurs années en Bretagne, reçoit désormais dans son cabinet 14 rue des Noyers.

Pour prendre rendez-vous :

06.60.65.97.02

TRANSPORT

Le TAD ou **T**ransport **A** la **D**emande démarre dès le 2 janvier 14 heures.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre voyage en appelant le **0 970 870 870** (appel gratuit).

Tarif de chaque trajet : 2 € 30

Le véhicule vient vous chercher à Araujuzon et vous dépose à l'un des 12 points d'arrêts du territoire (possibilité aussi d'aller à Orthez). Plus d'infos sur le site de la commune et dans la Gazette.

ILLUMINATIONS

La commune d'Audaux dispose d'un important stock d'illuminations, qu'elle propose de prêter aux villages voisins.

Mais, il faut y apporter quelques réparations pour les remettre en état, et pour cela, on recherche quelques bénévoles volontaires, ayant quelques notions en électricité et bricolage.

Pour participer faites vous connaître à la Mairie, ou à celle d'Audaux.